

2. PERSONNEL AFFECTÉ AUX ACTIVITÉS DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT

Le personnel affecté à la recherche et au développement (R-D) comprend toutes les personnes qui participent directement aux activités de R-D comme les chercheurs et les techniciens, mais aussi celles qui leur fournissent des services de soutien. Les effectifs du personnel de R-D dans les régions de l'OCDE sont directement fonction des dépenses de R-D.

La part du personnel de R-D dans l'emploi total varie beaucoup d'un pays à l'autre au sein de la zone OCDE (graphique 2.1). En 2005, la Finlande et la Suède étaient les pays qui comptaient le plus grand nombre de personnes employées dans la R-D, à savoir respectivement 32 et 28 pour 1 000 salariés. À l'opposé, le Mexique n'en comptait que 2 pour 1 000, et la Turquie, 4 pour 1 000. Le Portugal et la Pologne avaient également des effectifs de R-D inférieurs à 10 pour 1 000.

C'est en République tchèque et en Autriche, où les régions de Prague et de Vienne recensent chacune plus de 40 personnes employées dans la R-D pour 1 000 salariés, soit plus de deux fois la moyenne nationale, que les disparités régionales sont les plus importantes (graphique 2.2). Dans ces deux mêmes pays, les effectifs de R-D des régions de Severozapad et de Vorarlberg ne comptent en effet respectivement que 7 et 11 personnes pour 1 000 salariés.

Au bas de l'échelle des disparités régionales, l'Irlande, la Grèce, les Pays-Bas et le Canada présentent une répartition moins déséquilibrée du personnel de R-D. Dans 13 pays sur les 17 considérés, la région de la capitale est celle qui affiche le plus fort taux d'emploi dans la R-D, avec des niveaux dans la plupart des cas nettement supérieurs à la moyenne nationale. La concentration du personnel de R-D dans la région de la capitale est aussi visible dans les pays qui présentent une moins grande dispersion régionale.

Pour mesurer la concentration géographique du personnel de R-D à l'intérieur d'un pays, on peut comparer la part de cette main-d'œuvre et la part de territoire (surface) de chaque région. D'après cet indicateur, la Grèce est le pays où le personnel de R-D est le plus concentré (69), suivie de la Hongrie, de l'Espagne et de la Corée, la moyenne de l'OCDE se chiffrant à 42 (graphique 2.3). Les pays qui affichent les concentrations les plus faibles sont l'Irlande, la République tchèque et la Belgique, avec des valeurs de 30 tout au plus.

La comparaison des indices de concentration géographique du personnel de R-D et des dépenses de R-D met en évidence une corrélation étroite entre les deux variables (graphique 2.3). L'écart pourrait être dû à des niveaux d'équipement plus ou moins élevés, voire à une tendance au recrutement de personnel contractuel plutôt que d'agents permanents. Les coefficients de concentration sont à peu près les mêmes dans presque tous les pays. Seules La République tchèque, la Hongrie (11 points de différence) et la République slovaque (9 points de différence) se distinguent avec un indice de concentration plus élevé pour les dépenses de R-D que pour le personnel de R-D.

Définition

Le personnel de R-D s'entend de tout le personnel directement affecté à la R-D, c'est-à-dire non seulement les chercheurs mais aussi les personnes qui fournissent des services directement liés aux travaux de R-D, comme les cadres, les administrateurs et le personnel de bureau. Cette population est comptabilisée en termes d'effectifs (*Manuel de Frascati*, section 5.2.1).

L'indice de concentration géographique donne une image de la répartition spatiale du personnel de R-D à l'intérieur de chaque pays en comparant le poids de cette population dans chacune des régions de niveau TL2 et le poids territorial (surface des terres) de la région en question (voir la formule à l'annexe C). L'indice prend une valeur comprise entre 0 et 100 : plus cette valeur est élevée, plus la concentration régionale est forte. La taille différente des régions peut influencer sur les comparaisons internationales de l'indice.

Source

OCDE, base de données régionales, <http://stats.oecd.org/wbos/>, Statistiques régionales.

Données nationales : OCDE, base de données des principaux indicateurs de la science et de la technologie.

Annexe B : Sources et description des données.

Années de référence et niveau territorial

2005; TL2

Pas de données régionales pour l'Australie, le Danemark, l'Islande, le Japon, le Mexique, la Nouvelle-Zélande, la Suède, la Suisse, la Turquie, le Royaume-Uni et les États-Unis.

Informations complémentaires

OCDE, base de données des principaux indicateurs de la science et de la technologie.

OCDE (2007), *Science, technologie et industrie*, Tableau de bord de l'OCDE, OCDE, Paris.

Notes des graphiques

Graphique 2.1 : Nombre de salariés. Autriche et Suisse, 2004; Mexique, 2003; France, 2001.

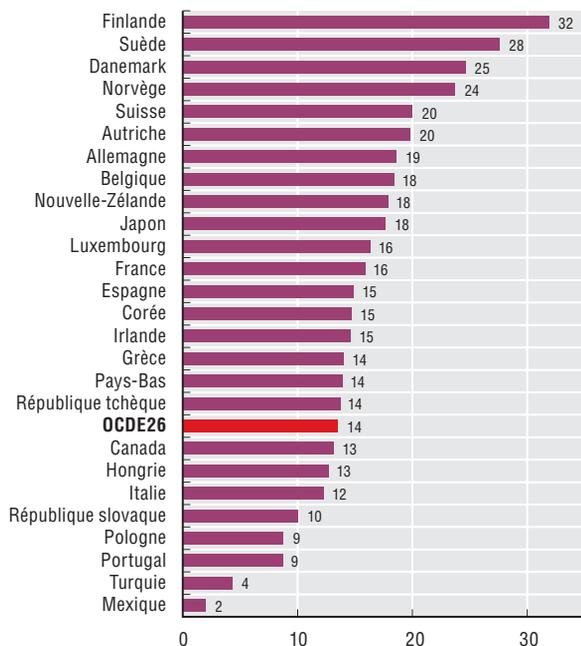
Graphiques 2.2 et 2.3 : Autriche, 2004; France, 2001. Pour le Canada, les données sur le personnel de R-D sont exprimées en équivalents plein-temps (EPT) et les données sur l'emploi, en nombre de salariés.

Graphique 2.1 : Autriche, 2004; France, 2001.

2. PERSONNEL AFFECTÉ AUX ACTIVITÉS DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT

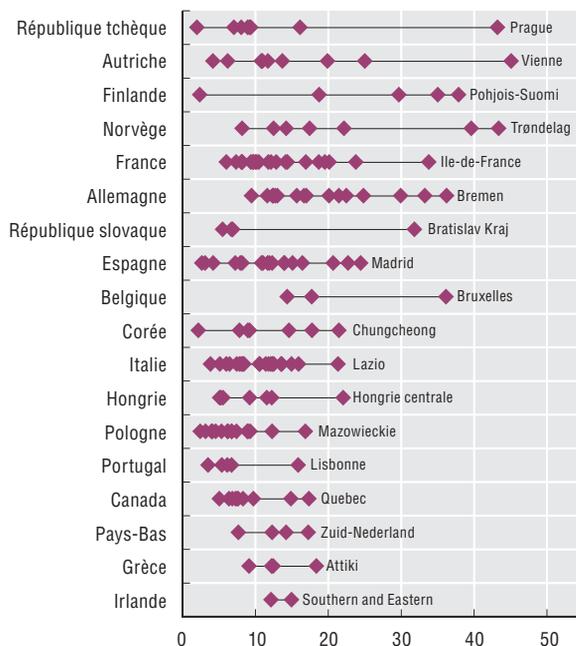
2.1 Personnel de R-D pour 1 000 salariés, 2005

La Finlande et la Suède sont les pays qui comptent le plus grand nombre de salariés affectés à des activités de R-D.



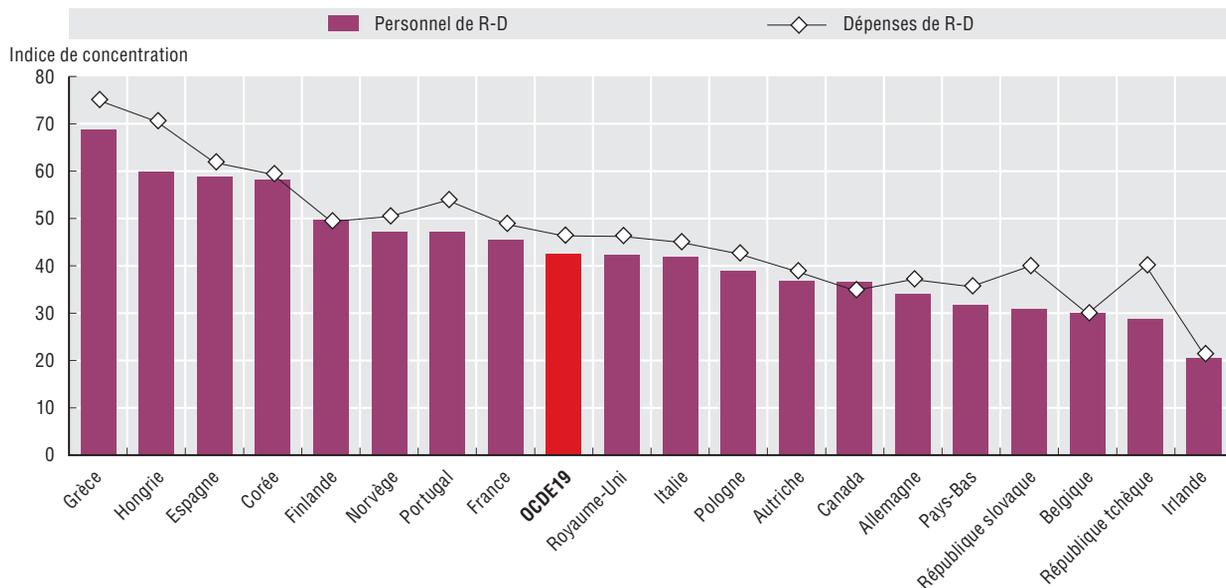
2.2 Fourchette de variation des effectifs de R-D pour 1 000 salariés entre régions de niveau TL2, 2005

Dans beaucoup de pays, la région de la capitale compte la plus forte proportion de personnel de R-D.

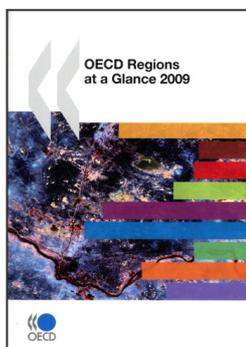


2.3 Indice de concentration du personnel de R-D et dépenses de R-D, 2005 (régions de niveau TL2)

La concentration des dépenses de R-D correspond à peu près à celle du personnel de R-D.



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/551111616602>



Extrait de :
OECD Regions at a Glance 2009

Accéder à cette publication :

https://doi.org/10.1787/reg_glance-2009-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2009), « Personnel affecté aux activités de recherche et de développement », dans *OECD Regions at a Glance 2009*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/reg_glance-2009-6-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.